

Le point d'ancre

VOLUME 15 / NO 4 / NOVEMBRE 2012

DANS CE NUMÉRO :

page 1

LES COMITÉS-CONSEILS DU C.A.

page 3

INFO-NÉGO : RENDEZ-VOUS 2012

page 4

CHRONIQUES DES INSTANCES
UNIVERSITAIRES

page 5

LES SUITES DE LA
RECONFIGURATION

LES COMITÉS-CONSEILS DU C.A. Est-ce la bonne voie à suivre?

Pierre Baillargeon

Professeur au Département de
psychoéducation
Président du
SPPUQTR



Lors de la récente réunion du conseil d'administration de l'UQTR, il y eut une longue discussion entre les administrateurs sur le rôle et les mandats des différents comités formés au cours des dernières années. Certains souhaitant leur donner plus de responsabilités et de pouvoirs, d'autres insistant plutôt sur la nécessité pour ces comités de définir les grandes orientations de l'institution.

Le conseil d'administration de l'UQTR a toujours été accompagné par des comités-conseils pour lui faire des recommandations : le comité des affaires budgétaires et le comité de vérification qui existent depuis plusieurs décennies.

Nouvelle gouvernance

C'est le rapport de l'Institut sur la gouvernance des organismes privés et publics (IGOPP), publié en

septembre 2007, qui bouleversa le rôle des comités-conseils.

Les projets de loi 107 et ensuite 38 du gouvernement libéral sur la gouvernance universitaire proposaient :

1. Un conseil d'administration composé majoritairement (60 à 66 %) de membres « indépendants » (externes);
2. Le choix du recteur par un comité de candidatures du C. A. sans consultation de la communauté universitaire;
3. La formation de comités sur la vérification, la gouvernance et l'éthique et les ressources humaines composés majoritairement ou exclusivement de membres externes;
4. L'obligation d'une reddition de comptes complète, transparente et compréhensible.

Le gouvernement n'a jamais donné suite à ces projets de loi. Plusieurs universités, dont l'UQTR, ont tout de même modifié leur mode de fonctionnement afin de tenir compte des orientations gouvernementales. Certaines universités ont augmenté le nombre d'administrateurs provenant de l'extérieur. Ici, le conseil a révisé, en 2009, le nombre de ses comités statutaires en ajoutant un comité de gouvernance et d'éthique et un comité des ressources humaines.

À l'époque, plusieurs syndicats avaient critiqué la formation de ces comités, plus particulièrement celui sur les ressources humaines à qui l'on avait confié, entre autres, le mandat :

de soumettre au Conseil les politiques des ressources humaines, les normes et les barèmes de rémunération et les autres conditions de travail des employés et des membres du personnel de direction;

de recevoir de la direction une proposition relative aux mandats de négociations collectives, d'examiner cette proposition et de proposer une définition du mandat en conformité avec les disponibilités budgétaires de l'Université.

Il apparaissait aberrant, pour plusieurs, de confier à des administrateurs externes, qui ont une connaissance limitée du fonctionnement de l'institution, des mandats aussi précis sur la gestion des personnels et plus particulièrement sur les mandats de négociation pour le renouvellement des conventions collectives. N'y avait-il pas du personnel compétent et bien rémunéré à l'interne pour traiter de ces questions?

Au fil des années, le Syndicat a fait des représentations auprès de la Direction afin de revoir le mandat du comité des ressources humaines.

Lors de la réunion du conseil du 29 octobre dernier, le comité d'éthique et de gouvernance, présidé par Mme Michèle Laroche, qui préside aussi le conseil d'administration, a déposé une série d'amendements aux comités statutaires du conseil. Le comité d'éthique et de gouvernance recommandait de limiter passablement les pouvoirs du comité des ressources humaines plus particulièrement en ce qui concerne les mandats de négociation. Il proposait aussi de maintenir le principe d'exclure du comité les administrateurs faisant partie du personnel (professeurs-chargés de cours). Dorénavant, le comité ne serait plus qu'informé du cheminement des négociations et n'aurait aucune emprise sur les mandats qui resteront la responsabilité des gestionnaires et du conseil d'administration en dernière instance.

Après de longues discussions, il a été proposé de reporter le dossier à une prochaine réunion du conseil d'administration.

La majorité des représentants socio-économiques au conseil d'administration sont des gestionnaires de carrière. Pourrions-nous y voir là la source du problème?

Par déformation professionnelle, ces gestionnaires semblent vouloir jouer un rôle plus actif dans la gestion de l'institution. Cela n'est pas sans danger. La gestion universitaire revêt plusieurs aspects différents dont certains relèvent presque de la cogestion. Il faut toujours en tenir compte. L'université c'est avant tout des étudiants et des enseignants auxquels le conseil d'administration fournit des services afin de faciliter leur travail. Voilà la base des universités.

SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR AU QUÉBEC
13-14 DÉCEMBRE À L'UQTR



INFO-NÉGO

Rendez-vous 2012

Alain Chalifour

Professeur au Département de mathématiques et informatique
Vice-président aux relations de travail du SPPUQTR



Yvan Leroux

Professeur au Département de psychologie
Vice-président aux affaires syndicales SPPUQTR



Le processus de préparation ayant conduit à l'élaboration des objectifs de la négociation et à leur adoption par l'Assemblée générale du syndicat a débuté dès la journée Bilan et plan d'action de l'exécutif du syndicat en juin 2011. Lors de cette journée, les membres de l'exécutif ont discuté des différents enjeux possibles de la négociation et ils ont procédé à la planification des différentes étapes préparatoires à la négociation, dont les thèmes des groupes de discussion et le sondage à réaliser auprès de ses membres. Près de 300 professeures et professeurs ont répondu au sondage portant sur différents aspects de la convention et pouvant constituer des enjeux importants lors de la négociation.

Depuis le vote unanime à l'Assemblée générale du 27 septembre sur les objectifs de la négociation proposés par le comité exécutif du SPPUQTR, les représentants de l'Université et du Syndicat à la Table de négociation ont convenu d'un calendrier de rencontres. Sur les douze séances prévues jusqu'à la fin de l'année 2012, les parties se sont rencontrées sept fois depuis le 5 octobre. Au besoin, des rencontres additionnelles sont d'ores et déjà envisagées afin de s'assurer de couvrir l'ensemble des demandes des deux parties.

Le porte-parole de l'Université, à la Table de négociation, est monsieur Sylvain Gagnon, directeur du Service des relations de travail, lequel est accompagné de monsieur Cléo Marchand, vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante par intérim ainsi que de monsieur Éric Hamelin, directeur du Service de la gestion des personnels. Le porte-parole syndical est monsieur Alain Chalifour, vice-président aux relations de travail, lequel est accompagné de monsieur Yvan Leroux, vice-président aux affaires syndicales. La conseillère aux relations de travail, madame Diane Beauchemin, se joindra au comité de négociation à son retour de congé de maladie.

Les parties ont convenu à la Table de négociation de discuter de chacun des articles de la convention, selon leur ordre d'apparition dans le texte de la convention. Cette façon de procéder permet aux parties de déposer leurs propositions au fur et à mesure, d'en discuter et d'en arriver à des ententes sur des textes normatifs, ou encore sur des principes qui feront l'objet d'échanges plus approfondis lors des rencontres suivantes.

Chacune des parties fait rapport, à leurs mandants respectifs, des échanges à la Table de négociation portant sur les demandes et les enjeux discutés. Les parties valident auprès de leurs mandants les ententes de principe à convenir. Ces allers et retours ont pour effet de faire progresser la négociation sur plusieurs points en discussion.

Après sept rencontres, les parties ont parcouru les 22 premiers articles de la convention collective et ont entériné plusieurs modifications et ajouts de clauses normatives. Lors de la dernière rencontre, les représentants du syndicat ont présenté les demandes salariales votées à l'Assemblée générale du 27 septembre. Les parties discutent sur les clauses ayant un impact financier, mais nous comprenons que des ententes de principe sur celles-ci ne se concrétiseront probablement qu'à la fin de la négociation. En l'occurrence, les clauses qui portent sur le traitement salarial, la reconnaissance dans la tâche des cours en ligne, les dégagelements pour la recherche, les primes de direction, etc.

L'atmosphère à la Table de négociation favorise un climat de travail respectueux qui permet aux deux parties d'échanger ouvertement sur les différents enjeux de la négociation.

CHRONIQUE DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Conseil d'administration

- Approbation de l'État du traitement 2011-2012 du personnel de direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- Approbation d'une entente entre l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGÉUQTR) et l'Université du Québec à Trois-Rivières concernant le financement du pavillon de la vie étudiante;
- Adoption d'une entente de principe concernant la convention collective entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Association des travailleurs étudiants et travailleuses étudiantes de l'UQTR-AFPC;
- Adoption d'amendements à la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- Recommandation en vue de la révision des mandats des comités du conseil d'administration;
- Adoption du document « Critères, méthode et modalités d'évaluation 2012-2013 pour la promotion des professeurs »;
- Adoption de la répartition des postes de professeur pour l'année 2013-2014;
- Adoption d'une reconfiguration administrative au sein de l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- Ouverture du poste de vice-recteur à l'administration et aux finances;
- Attribution d'un mandat à une firme indépendante externe afin de procéder à une analyse et de soumettre un diagnostic organisationnel de la direction supérieure (cadres supérieurs) et du personnel d'encadrement (personnel-cadre) et de proposer des solutions si besoin est.

Commission des études

Création de la section en pratique sage-femme et des Départements d'anatomie, de biologie médicale, de chimie et physique ainsi que des sciences de l'environnement. Il est convenu d'abolir les sections d'anatomie humaine, de biologie-écologie, de biologie médicale, de chimie, d'histoire, de géographie et de théologie ainsi que les départements de chimie-biologie et de physique.

Nouveau représentant des professeurs à la commission des études



Tristan Milot, professeur au Département de psychoéducation, représentant des départements de psychologie et de psychoéducation.

Le professeur Milot complète le mandat du professeur Pierre Baillargeon qui aurait dû se terminer en décembre 2013.

La délégation professorale est complétée par :

Denis Gratton, Département des sciences humaines, représentant des départements de philosophie-arts, de lettres et communication sociale, de philosophie et des sciences humaines.

Marie Lequin, Département d'études en loisir, culture et tourisme, représentante des départements de langues modernes et traduction, d'études en loisir, culture et tourisme et des sciences de l'éducation.

Éliane Moreau, Département des sciences de la gestion, représentante des départements de sciences comptables et des sciences de la gestion.

Alain Goupil, Département de mathématiques et informatique, représentant des départements de l'École d'ingénierie ainsi que celui de mathématiques et informatique.

Denis Boire, Département de chimie-biologie, représentant des départements de chimie-biologie et de physique.

Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières, représentante des départements des sciences infirmières et des sciences de l'activité physique.

LES SUITES DE LA RECONFIGURATION

Des questions...

Ismail Biskri

Professeur au Département de mathématiques et informatique
Vice-président aux affaires universitaires du SPPUQTR



Lors de la récente réunion de la commission des études, la Direction a déposé une série d'amendements à la procédure de sélection des vice-recteurs et des doyens afin de tenir compte de la reconfiguration administrative adoptée.

Il s'agissait bien sûr de changer les titres des postes, de revoir la procédure de sélection ainsi que les responsabilités de chacun. L'opération a été menée un peu rapidement.

Les ajouts

Pour l'ensemble des postes de vice-recteur et de doyen, la Direction propose de faire une plus grande place aux cadres intermédiaires dans le processus d'embauche. L'Association des cadres nommera un représentant aux comités de sélection du vice-recteur à la recherche et au développement (VRRD), au vice-recteur aux études et à la formation (VREF) et au doyen de la recherche et de la création (DRC). Par contre, ce n'est pas le cas pour le vice-recteur aux ressources humaines (VRRH), le vice-recteur à l'administration et aux finances (VRAF), le doyen des études (DE) et le doyen des affaires professorales et du personnel enseignant (DAPPE). Pourquoi, ces distinctions? Il n'a pas été encore possible de le savoir.

Les cadres intermédiaires seront aussi consultés individuellement (avant, l'Association des cadres émettait un avis) sur les candidatures retenues aux postes de VRRD, VREF et DRC, mais pas pour les autres postes. Pourquoi?

À la présentation de la reconfiguration administrative, plusieurs ont questionné la pertinence d'attribuer la

gestion des études de cycles supérieurs au vice-recteur aux études et à la formation. Tous étaient conscients qu'il devrait y avoir des relations continues entre les vice-rectorats à la recherche et aux études.

Pourtant, on recommande de retirer un représentant des directeurs de comité de programmes de cycles supérieurs au comité de sélection du vice-recteur à la recherche et du doyen aux études qui s'occupe des études de cycles supérieurs. On n'assure pas non plus la présence d'un étudiant des cycles supérieurs au comité de sélection du doyen des études.

Vice-recteur aux ressources humaines

La principale lacune du document déposé à la commission, et qui heureusement n'a pas été adopté, c'est les propositions concernant le poste de vice-recteur aux ressources humaines.

On se rappellera que la reconfiguration administrative confiait le nouveau décanat des affaires professorales et du personnel enseignant au vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH). Antérieurement, ce décanat relevait directement du rectorat et était sous la responsabilité partagée des deux vice-recteurs aux études. Le VRRH devient donc responsable d'une grande partie du cheminement de carrière des professeurs et des chargés de cours.

Pourtant, la Direction ne propose aucun changement à la procédure de sélection et aux modalités de consultation du VRRH. Le comité de sélection n'est toujours composé que de représentants du conseil d'administration et il n'y a aucune consultation de prévues. La rectrice fait directement une

recommandation au conseil d'administration. Encore plus surprenant, la nouvelle définition de la tâche du VRRH est en tout point identique à l'ancienne comme si l'ajout des responsabilités reliées aux professeurs et aux chargés de cours ne changeait rien à son travail.

Dorénavant, ne faudrait-il pas traiter l'embauche du VRRH selon la même procédure que les vice-recteurs à la recherche et aux études? Ce qui implique une plus grande représentation des personnes concernées au comité de sélection et une consultation individuelle des professeurs et des chargés de cours. Ne faudrait-il pas même exiger que la candidature retenue à ce poste possède, dorénavant, un diplôme de troisième cycle et affiche une expérience pertinente dans la gestion des ressources humaines universitaires?

Plus :

- Tableau synthèse de la composition des comités de sélection pour les postes de vice-recteur.
- Tableau synthèse des consultations menées pour les postes de vice-recteur et de doyen.
- Résolution de la commission des études concernant la reconfiguration administrative.

Les membres de la commission des études ont refusé d'adopter les changements proposés par la Direction. Ils souhaitent disposer de plus d'informations sur la reconfiguration administrative afin de faire l'arrimage avec les définitions de poste. La Direction s'est engagée à déposer à la commission des études, avant la fin de l'année, un texte plus élaboré sur les justificatifs de la configuration. Ce n'est donc qu'en janvier que la commission des études se prononcera sur la révision des responsabilités des vice-recteurs et des doyens afin de tenir compte des objectifs de la reconfiguration administrative.

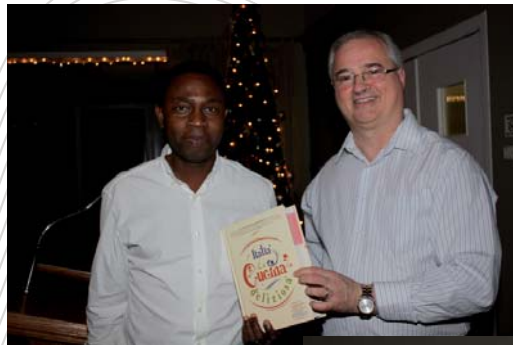
SOUPER TOSCAN

Une cinquantaine de personnes ont participé au récent souper thématique du comité des services à la collectivité qui avait lieu le 24 novembre dernier.

La cuisine toscane était à l'honneur.



La professeure Éliane Moreau du Département des sciences de la gestion a été l'heureuse gagnante de l'un des prix de présence : un livre de recettes italiennes. Le prix lui a été remis par le trésorier du Syndicat, le professeur Sylvain Beaudry.



Le Syndicat invite les professeurs embauchés durant la dernière année et leur conjointe à participer gracieusement au souper.

Le professeur Sousso Kelouwani du Département de génie mécanique a été choyé par la chance.



Photos : Yvan Leroux

Le directeur du Département de lettres et communication sociale a remporté une bouteille de vin comme prix de présence



Les professeurs de l'UQTR se démarquent

Source : <http://uqtr.ca/entete>



DES HONNEURS POUR LES PROFESSEURS DU DÉPARTEMENT DE CHIROPRATIQUE

Trois professeurs du Département de chiropratique de l'UQTR ont été honorés récemment. Les professeurs Christian Linard et Pierre Boucher ont obtenu le prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et André Bussièrès a reçu la Médaille de distinction de l'Ordre des chiropraticiens du Québec.

Guy Collin, président de l'Ordre des chimistes du Québec, Christian Linard, professeur au Département de chiropratique de l'UQTR, Alain Bernier, du comité exécutif du Conseil interprofessionnel du Québec et Martial Boivin, PDG de l'Ordre des chimistes du Québec.

100 % DE TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN DE CAS CPA CMA

Le Département des sciences comptables est heureux de communiquer à la communauté universitaire son excellent taux de réussite de 100 % obtenu à l'examen de cas des CPA, CMA pour l'année 2012.



Cléo Marchand, vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante par intérim en compagnie des professeurs Nicolas Boivin, Marc Bachand, Eric Chartier, Benoît Lavigne et Marie Sylvie Le Rouzès. (Photo : Flageol)

RENOUVELLEMENT DE TROIS CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA PRÈS DE 1,6 M\$ EN SUBVENTIONS

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) s'est vu confirmer récemment le renouvellement de trois chaires de recherche du Canada s'intéressant à la gynéco-oncologie, à l'usage de drogues et à la neuropharmacologie. Ce renouvellement, rattaché à un financement global de 1,6 million de dollars, est valide pour une période de cinq ans.



Éric Asselin (professeur, chimie-biologie), Lucie Guillemette (vice-rectrice aux études de cycles et à la recherche), Natacha Brunelle (professeure, psychoéducation) et Michel Cyr (professeur, chimie-biologie) (Photo : Martin Sylvestre, l'Hebdo Journal).



Officiers du Syndicat des professeurs et des professeures pour 2012-2013

- M. Pierre Baillargeon, président
- M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail
- M. Yvan Leroux, deuxième vice-président aux affaires syndicales
- M. Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires
- Mme Lucie Hamelin, vice-présidente aux services à la collectivité
- M. Ghyslain Parent, secrétaire
- M. Sylvain Beaudry, trésorier

SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500 • Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
 Téléphone 819.376.5041 • Télécopieur 819.376.5209
 Courriel : syndicat.proesseurs@uqtr.ca
www.sppuqtr.ca

LE PERSONNEL DU SPPUQTR

- DIANE BEAUCHEMIN
Conseillère en relations de travail.
Bureau 1117, pavillon Ringuet. Poste interne 2387
- ALAIN GAMELIN
Conseiller aux affaires universitaires.
Bureau 1113, pavillon Ringuet. Poste interne 2389
- SANDRA THIFFAULT
Secrétaire administrative.
Bureau 1115, pavillon Ringuet. Poste interne 2388

Le *point d'ancre*
est publié par le comité exécutif
du SPPUQTR



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

Le **LOGO** du Syndicat des professeurs et des professeures regroupe trois niveaux de signification :
le livre ouvert sur la connaissance, l'arbre en croissance et les mains ouvertes vers les étudiants et la société québécoise.